

RÉ-INVENTER LA POSITION D'ANTHROPOLOGUE AU XXI^e SIÈCLE ?

Maya LECLERCQ* – Laurent MARTY** – Monique SELIM***

Monique Selim : Dans cet échange à trois, nous voulons cerner comment se pose aujourd'hui l'invention d'une position d'anthropologue. Dans cette perspective, est essentielle la question de la professionnalisation et de la différence des itinéraires que choisissent les anthropologues, comme acteurs formés à l'anthropologie, que ce soit au niveau du master ou au niveau de la thèse ; nous avons déjà abordé cette question à différentes reprises à l'AFA mais dans des formulations qui correspondaient à un moment précis¹.

* Anthropologue-expert – AnthroLinks (Bureau d'études et de recherche en socio-anthropologie et en anthropologie de l'environnement).
27 rue du Chemin Vert, 75011 Paris
Courriel : leclercq@anthropolinks.com

** Département Faculté de médecine de Clermont-Ferrand (université d'Auvergne).
Courriel : ethno@orange.fr

*** UMR 245 CESSMA – Université Paris-Diderot /INALCO/IRD.
Rue Albert Einstein, Bât. Olympe de Gouges, 75013 Paris cedex 13
Courriel : monique.selim@ird.fr

¹ « Anthropologie à durée déterminée », paru en 2007 (n° 108-109), est principalement centré sur la notion de contrat, avec l'idée qu'il y avait des anthropologues statutaires, employés de l'État, de la fonction publique, avec des emplois permanents, sur un temps long, et de l'autre côté, des anthropologues sous contrat, contractuels, qui allaient remplir un certain nombre d'objectifs, sur des durées déterminées. Je crois qu'il faut souligner

La manière dont le marché du travail se présente en anthropologie dans une période donnée doit être analysée en gardant en mémoire que ce marché du travail comporte des facteurs objectifs, mais que, à chaque fois, la vision du sujet, de l'acteur face à ce marché du travail s'y imprime ; cette vision est elle-même le résultat de son parcours, de son origine sociale, du milieu dans lequel il a vécu et comment il voit le monde présent et le monde futur.

Nous allons maintenant appréhender deux types de représentations du travail en anthropologie avec deux anthropologues de deux générations différentes, d'une part Maya, 32 ans qui a soutenu une thèse en socio-anthropologie et d'autre part Laurent, 64 ans qui dispose de deux doctorats soutenus en histoire et en anthropologie.

Anthropologue, un métier sans cesse à inventer

Laurent Marty : Un premier point commun entre Maya et moi : tous deux nous avons dû inventer une bonne partie de notre métier d'anthropologue, et en particulier le statut dans lequel nous l'exerçons : Maya comme entreprise coopérative, et moi comme travailleur indépendant, après quelques années comme salarié sous contrats.

Maya Leclercq : J'ai toujours voulu faire de la recherche, dès 15-16 ans j'avais ce métier d'ethnologue en tête. Mon objectif était de devenir chercheur, plus précisément enseignant-chercheur. À l'époque je ne me posais pas vraiment de questions sur l'anthropologie appliquée. Le tournant est arrivé en thèse, période à laquelle nous avons commencé à nous intéresser à l'expertise en

que ce schéma, qui correspondait aux années 2000, est caduc. Aujourd'hui, nous sommes sur un autre type de schéma, de représentation.

Dans le numéro « Désirs d'éthique, besoin de normes » (2013/136-137), Gaëlle Loiseau montre ainsi un autre itinéraire : elle a commencé par une professionnalisation pour retourner ensuite à une période de formation anthropologique à travers sa thèse, qui est aussi une période de valorisation de sa professionnalisation, dans le champ des gens du voyage.

Citons aussi le numéro 35 du *Journal des anthropologues* « Ethnologie sous contrats » publié en 1989 qui était tout à fait en avance sur l'époque.

anthropologie, c'est le terme qui est venu assez rapidement. Je dis « nous » car nous sommes trois à l'origine de ce projet, monter un bureau d'études en anthropologie. C'est une réflexion collective qui nous a amenées à la création d'AnthropoLinks.

D'une part, dès 2007-2008 le nombre de postes commençait à se réduire drastiquement et il me semblait important de me préparer à un parcours un peu différent de celui que j'avais imaginé initialement. D'autre part, la thèse nous a fait prendre conscience, à mes collègues et moi, que la recherche était un parcours très solitaire. Nous étions certes intégrées dans les laboratoires de recherche dans lesquels nous faisons nos thèses, ainsi que dans plusieurs groupes de doctorants, mais au final la thèse en anthropologie est souvent un travail solitaire. Nous pressentions que la suite serait du même ordre alors que nous avions envie de travailler en collectif.

Et la troisième raison, c'est qu'on a toutes les trois eu des thèses assez appliquées. Sur nos terrains respectifs, nous avons été sollicitées, notamment par des ONG, en recherche d'informations pouvant les aider à résoudre des situations complexes, et comprendre les facteurs pouvant concourir à limiter la pérennité de leur projet. Au retour de terrain, nous avons confronté nos expériences et avons commencé à nous dire que l'anthropologie était une expertise qui pouvait se mettre au service des entreprises, des collectivités...

L. M. – Réinventer son métier, n'est-ce pas quelque chose que tout anthropologue est amené à faire ? Il existe un cadre méthodologique aujourd'hui bien consolidé, des références conceptuelles clairement constituées, mais tout cela par définition est toujours en mouvement, puisque les terrains sont différents, et les époques, et le personnage du chercheur aussi. Chaque anthropologue aura toujours à s'inspirer d'un cadre de base, tout en s'en échappant pour découvrir la vie « des gens » telle qu'il l'entend.

Nous rencontrons aujourd'hui la même chose sous des formes nouvelles : à une époque où « les grands récits » qui ont animé les énergies ont été les uns après les autres mis en question par les mutations du monde, chaque individu est amené à écrire lui-même une grande partie du chemin qu'il va parcourir. Pour nommer ce

phénomène, j’ai utilisé l’expression « culture de l’autorisation² », qui m’a d’ailleurs été inspirée par le fondateur de la Coopérative Jeune Montagne à Laguiole dans l’Aubrac, rencontré lors d’une recherche sur l’acte d’entreprendre³.

Les choses comme elles adviennent

M. S. – Maya, j’aimerais bien que tu reviennes sur ta représentation du marché du travail, dans ton parcours de formation anthropologique, et à l’issue de ton parcours de formation.

M. L. – Ma représentation du marché du travail en anthropologie est complètement liée aux secteurs d’activité sur lesquels nous nous sommes implantées... C’est peut-être là qu’il y aura des choses en parallèle avec Laurent, nous nous sommes implantées sur des marchés pour lesquels le besoin d’anthropologues s’est développé assez récemment.

Un élément important à prendre en compte, c’est l’évolution des législations internationales. Nous réalisons des études d’impact environnemental et social pour des grands projets d’infrastructures. L’image qu’on a de ce type de projet, c’est souvent que les populations ne sont pas prises en compte, qu’il n’y a pas de règles ni d’obligations les concernant. Aujourd’hui, ces projets sont financés notamment par la Banque mondiale, plus précisément la Société financière internationale, membre du groupe de la Banque mondiale qui a mis en place un certain nombre de normes et de standards à respecter dans le cadre de ces projets. Ces standards sont détaillés en ce qui concerne les populations locales impactées de près ou de loin par ces projets. Et donc, pour respecter ces normes, il faut connaître ces populations et leur mode de vie, être capable de mesurer

² Voir Marty L., 2003. *La boîte à mots*. Paris, L’Harmattan ; 2002, *Le métier d’adulte n’est plus ce qu’il était*. Paris, Éditions Planète Jeune ; 2016, *Histoires de patients atteints de schizophrénie*. Clermont-Ferrand, Éléments Santé.

³ Voir Marty L., 1998. *Être d’ici et du monde, le Massif Central un espace pour entreprendre*. Paris, éditions Freeway.

l'impact du projet sur leur bien-être et les impliquer. Typiquement, ce sont des compétences qui sont issues des sciences humaines et sociales plus précisément en anthropologie, et c'est ce qui explique le besoin en expertise sociale sur ce type de projets.

La seconde raison qui me semble expliquer le besoin émergent en expertises sociales, mais il est possible que ce soit une vision très optimiste, c'est que les sciences sociales peuvent aider à résoudre des conflits ou des situations de blocage, mais peuvent aussi prévenir ces conflits. Avant, on faisait surtout appel aux anthropologues « pompiers » pour comprendre pourquoi un projet ne fonctionnait pas ; aujourd'hui il arrive que l'on fasse appel à nous en amont des projets, afin de les accompagner (on peut dans ce cas avoir parfois le rôle de médiateur), de réaliser un diagnostic, une étude de perception auprès des populations... Là il y a une diversité de rôles qui peuvent être attribués à l'anthropologue.

Ce sont en gros les deux raisons que l'on a pu observer dans le cadre de nos différentes missions, et qui me semblent expliquer que la demande en sciences humaines et sociales semble se renforcer. C'est dans ce contexte que nous sommes arrivées sur ce marché, et que nous avons monté notre bureau d'études.

M. S. – Je crois que cette transformation du rôle et de la demande sociale vis-à-vis de l'anthropologue est liée au passage à des normes globales de droit et de supposé respect des populations. L'anthropologue va devoir préserver le projet de toute attaque ultérieure en termes de droit, puisque les populations sont devenues effectivement dépositaires de droits. L'anthropologue était appelé au XX^e siècle pour résoudre localement l'inefficacité d'un projet. Aujourd'hui il est convoqué, comme tu le dis très bien, pour préserver une efficacité ultérieure en termes de coût.

L.M. – Partant de son désir de devenir ethnologue et chercheur Maya est arrivée au fil des circonstances à l'activité d'études et au statut d'entreprise dans lequel elle est aujourd'hui. Je trouve que c'est une bonne entrée : avant de chercher des explications plus élaborées, il y a d'abord l'enchaînement de ce qui advient, et comment on « fait avec ». C'est la définition première que je donne

à l'anthropologie quand je dois la présenter : la connaissance de comment les gens font avec le monde tel qu'il est autour d'eux.

Il y a donc le désir, la motivation de s'orienter vers cette profession, et ensuite le contexte, le monde tel qu'il se présente autour de nous, et dans lequel nous allons tenter de prendre place, avec notre désir. Qu'est-ce qui, de ces deux points de vue ressemble et diffère dans nos deux histoires ?

J'avais le désir profond de comprendre le monde, plus qu'un désir, c'était une nécessité – et là sans doute la différence de génération intervient : je suis né au milieu du XX^e siècle, après un demi-siècle passablement mouvementé, traversé de folies meurtrières qui ont violemment touché ma famille, comme de nombreuses familles de cette époque. J'ai eu une période de révolte, avec des centaines de milliers de jeunes des années 1960 voulant changer ce monde encore chargé de bruits de bottes et de bombes... Après, j'ai cherché à comprendre. En faisant des études d'histoire, j'ai découvert un peu des logiques complexes dans lesquelles se déroulent nos existences. Et puis ce fut mon premier contact important avec l'anthropologie : Marcel Gillet, professeur d'histoire contemporaine que j'ai eu la chance d'avoir à partir de la maîtrise. Pour comprendre l'histoire du temps présent, disait-il, il est bon de rencontrer directement les acteurs, quand c'est possible – on appelait cela l'histoire orale. Autre particularité : il accordait une grande attention à ses étudiants. Comprenant mon désir de faire une science « utile », il me proposa pour un contrat en collaboration avec une association culturelle, pour une étude sur l'identité de la Région Nord-Pas-de-Calais, toute nouvelle à l'époque. On m'offrait par ailleurs une bourse DGRST⁴ qui m'ouvrait les portes de la carrière universitaire, mais dans un cadre très éloigné de ce à quoi je tenais. J'ai choisi le contrat sur l'identité régionale, et c'est ainsi je suis entré dans la recherche « impliquée ». Ce statut correspondait à mes aspirations, et je ne l'ai plus quitté !

⁴ Délégation générale à la recherche scientifique et technique.

Le monde dans lequel Maya prend place est différent : les conflits européens et leur cortège de traumatismes sont plus lointains, nous avons connu une longue période de paix, durant laquelle nous avons essayé, dans nos modes de vie au quotidien, dans la famille, d'aménager le monde (= de faire avec) dans le sens de nos aspirations.

Dans le prolongement de leur formation, Maya et ses collègues ont investi des terrains liés à l'environnement. Assez logiquement, quand on travaille de manière répétée sur des terrains relevant d'un même domaine, on mobilise des connaissances contextuelles et conceptuelles qui font que l'on se spécialise de plus en plus sur ce domaine. Et les commanditaires bien sûr sont attentifs à cette méta-connaissance que nous avons de leur territoire.

Dans mon histoire, il n'y a pas de lien direct entre ma formation en anthropologie et le choix du domaine de la santé. C'est en partie un concours de circonstances – et c'est ici que se pose la question du contexte, et du marché du travail. Après mon DEA⁵ (diplôme d'études approfondies ancien master 2) d'anthropologie, j'ai commencé à explorer les terrains sur lesquels je pourrais travailler, et l'opportunité s'est présentée de coopérer avec l'Observatoire régional de la santé du Nord-Pas-de-Calais. Je suis donc depuis cette époque, c'est-à-dire depuis un peu plus de 30 ans, les évolutions de la demande adressée aux anthropologues par les différents milieux de la santé (soignants, administrations, etc.). Quand j'ai commencé, cette demande était marginale. Les soignants intéressés par l'anthropologie dans la région, je les connaissais tous ; c'était une petite minorité plutôt marginale considérée au mieux avec une certaine sympathie par le reste des soignants centrés plutôt sur la dimension biomédicale (je ne porte pas de jugement sur cette situation). Il y a eu un véritable basculement dans les dix dernières années : désormais, il n'est quasiment plus possible d'aborder une question de santé sans travailler simultanément la dimension biomédicale et la dimension « humaine ». C'est un mouvement de

⁵ Diplôme d'études approfondies, ancien master 2.

fond, porté par les acteurs (dont un nouvel arrivant, le patient-acteur) en de multiples lieux. Les normes institutionnelles en sont une manifestation (et, comme pour Maya, les commandes institutionnelles de plus en plus nombreuses). Mais le mouvement est d'une ampleur plus vaste – c'est justement le travail de l'anthropologue d'être à la fois sur les demandes spécifiques et locales, et sur la vision globale de ce mouvement.

Une anthropologie pensée comme active et utile

M. L. – Une des premières réflexions qu'on a eues, c'est de réaliser que l'anthropologie était réellement une expertise, que ce n'était pas seulement une discipline enseignée à l'Université, mais qu'elle avait aussi un côté appliqué. On ne s'attendait pas à ce que des ONG qui connaissent le terrain, passent parfois même plus de temps que nous auprès des populations, ne comprennent pas que, pour donner un exemple concret, mettre en place un projet de développement agricole auprès de deux communautés qui n'ont aucune filiation commune, ça ne va pas marcher... alors que cela nous paraissait évident. Il y a donc du coup eu un travail de réflexion, en tous cas pour ma part, sur mon savoir et mon savoir-faire, qui n'est pas seulement du bon sens, mais est surtout une réelle expertise.

L. M. – Le travail du chercheur en anthropologie, à partir du moment où il s'implique dans la relation avec un groupe de personnes, entre en écho avec leur activité, et donc leur est utile. Nous assistons à une « mise à jour » de l'anthropologie : les mutations actuelles posent de nouvelles questions, et l'anthropologie, comme connaissance de l'humain fondée à la fois sur la connaissance fine de l'expérience « des gens », et une vision globale des processus de mutation, est une réponse largement reconnue comme apte à travailler cette complexité. Les financements vont et iront de plus en plus vers des formations et recherches qui s'inscrivent dans des pratiques professionnelles réellement opérationnelles dans ce sens. Nous sommes en mesure de consolider cette capacité de l'anthropologie de répondre aux problèmes contemporains, tant sur le plan des méthodes d'enquête (voir par exemple la littérature de plus en plus

abondante sur la recherche qualitative et les méthodes de recherche mixtes), que sur les conceptualisations – il est clair que les formes d'organisation (et de statuts) qui favorisent l'initiative impliquée et interactive sont en train de se développer, et de ce point de vue, l'expérience de Maya et de ses collègues est bien en phase ! Un nombre croissant d'auteurs travaillent ces questions. Dans le même temps, les barrières entre réflexivité des acteurs, expertises et « recherche fondamentale » sont en train de devenir caduques : ce sont trois niveaux d'une puissante dynamique interactive des savoirs, où chacun participe à sa manière et en relation avec les autres à la production des connaissances. Ce qui est fondamental, au sens de fondateur, c'est le processus d'ensemble. Là se situe, me semble-t-il, le pas à franchir pour que les jeunes générations d'anthropologues prennent toute la place qui leur revient dans les mouvements actuels de nos sociétés.

Rétrospectivement, quand je fais le bilan de mes 35 années d'activité comme anthropologue, ce qui me procure le plus de satisfaction est d'avoir réalisé une anthropologie active et utile. J'ai appris de mes maîtres universitaires que le fondement de notre discipline, c'est la rencontre directe avec « les gens » que nous étudions : cette expérience active est le creuset où naît la connaissance anthropologique. Je me permets d'insister là-dessus : je n'ai jamais eu le sentiment de faire de l'anthropologie appliquée, ou pratique, je faisais de l'anthropologie telle que me l'avaient enseignée Georges Balandier, Louis Vincent Thomas, Robert Creswell, en mettant en œuvre les méthodes et concepts dans nos propres cultures, comme le faisait par exemple Louis-Vincent Thomas sur les rites funéraires. J'ai regretté que l'anthropologie académique de l'époque n'ait pas pris cette orientation. La principale raison de mon installation comme travailleur indépendant vient de là : il était quasi impossible à cette époque d'envisager une carrière universitaire en se réclamant d'une anthropologie active et utile. Le principal désavantage de cette situation est que l'anthropologie de nos sociétés n'a pas ou peu disposé de lieux d'échange et de valorisation qui participent à la richesse de la vie

scientifique – mais nous avons pu bénéficier des travaux des autres pays qui n’avaient pas fait ce choix, je pense par exemple en anthropologie médicale à la littérature anglo-saxonne, sous l’impulsion entre autres de Claudine Herzlich, et aux chercheurs néerlandais comme Anne-Marie Mol. L’avantage est que nous avons dû nous débrouiller avec les moyens du bord, et construire sur le terrain le type d’anthropologie que nous voulions exercer. Et notamment, faire avec « les gens » que j’étudiais.

L’entreprise, le marché du travail et le tournant actuel

M. L. – La particularité de ma génération, c’est qu’on a vu à la fin des années 2000 une forte réduction du nombre de postes de chercheur en sciences sociales, alors que parallèlement, il y a aussi eu une hausse du nombre d’allocations doctorales attribuées, ce qui a accentué la situation d’entonnoir déjà présente...

M. S. – En effet non seulement il y a de plus en plus d’allocations doctorales qui constituent un marché, mais il y a aussi, de plus en plus d’allocations de post-doctorants qui alimentent un autre marché. Ces deux marchés se greffent sur un troisième marché celui des appels à projets auquel les chercheurs statutaires font face. Tout projet de demande de financement, que ce soit ANR ou autre, implique les salaires d’un doctorant et d’un post-doctorant. Cette progression du marché envahit tous les âges d’une vie qui n’est plus pensée en terme de carrière, car le contrat à durée déterminée y est inclus dans la tête du chercheur, du doctorant, qui va devenir ensuite un post-doctorant, etc. Pour ma génération dans les années 1970, début des années 1980, le CNRS avait placé des critères d’âge limite pour une candidature. Ils devaient être de plus en plus restrictifs chaque année pour arriver à 30 ans maximum. Puis, ce plan a été abandonné. Le contrat est consubstantiel au travail, et à travers cette permanence du contrat, ce qui disparaît, c’est l’idée du statut à partir du moment où la contractualisation est l’horizon de l’anthropologue, le statut s’évapore.

Il faut être dans le moment actuel, et ce que vous avez fait avec AnthroLinks est une entreprise de recherche. Les EPST (Établis-

sement public et scientifique de recherche) demandent aux chercheurs des sciences « dures » comme des sciences humaines de créer des entreprises, d'intervenir auprès des entreprises, d'apporter quelque chose à l'entreprise. Ce lien science-entreprise placé sous tutelle du marché en est la cristallisation, et conduit à fusionner, ce qui apparaissait au départ comme des entités distinctes : à plus ou moins long terme, la recherche statutaire d'État ne restera que pour des pôles totalement stratégiques en terme de défense, de souveraineté, etc., des entreprises scientifiques, plus ou moins grosses, créées à l'initiative d'individus s'y substituant.

L. M. – La notion de « marché du travail » comporte effectivement une certaine part de subjectivité ; cela veut dire concrètement que Maya aujourd'hui comme moi hier avons à créer nous-mêmes le « marché du travail », dans l'action de concevoir et de promouvoir notre activité.

De ce point de vue, le choix fait par Maya et ses collègues de se positionner du côté de l'entreprise me semble judicieux. Tant sur le plan pratique que sur le plan symbolique, conjuguer anthropologie et entreprise permet de répondre aux demandes de la société et facilite ainsi l'accès des anthropologues sur le marché du travail. C'est une contribution forte qu'elles apportent à la professionnalisation de la discipline.

M. L. – On s'adresse avec AnthroLinks à beaucoup de gens différents, on adapte la manière de se présenter et la manière dont on présente notre expertise en fonction des acteurs, et on baigne totalement dans le monde de l'entreprise. On est d'ailleurs labélisées « Jeune Entreprise Innovante » et on est considéré comme une start-up parisienne. Le terme « bureau d'études » fait un peu poussiéreux par rapport à start-up, qui est censé être le modèle en développement... Mais, à l'époque, on avait adopté ce terme-là, car qui dit bureau d'études dit expertise, consulting, vente de prestations... et sur un certain marché, cela faisait sens de se présenter tel quel, mais effectivement, notre nature est plutôt de l'ordre de l'entreprise scientifique comme le propose Monique.

M. S. – On voit aussi, à l'intérieur des institutions de recherche publique, et dans des branches de « sciences dures », d'énormes projets qui vont, en termes de financement, transiter par des associations scientifiques qui sont faites par des chercheurs pour avoir plus de liberté d'embauche, etc., et qui sont des entreprises scientifiques. L'entreprise n'est plus une question de privatisation de la science, et vous représentez, avec votre entreprise, un processus croissant.

L. M. – « Nous sommes une start-up », dit Maya. L'« assemblage Start-up + anthropologie », c'est la rencontre vivante entre deux cultures ! J'entends une envie de concret, de pratique, d'actif, une anthropologie qui ne se réduit pas à l'exercice scolaire de la dissertation. Nous sommes à un tournant, les modalités de la recherche ont commencé à se modifier très sensiblement. Maya et ses collègues traversent les frontières (ce qui, comme Maya le rappelle fort opportunément, est une composante de l'anthropologie), et inventent une anthropologie de notre époque !

Éthique et anthropologie ?

M. L. – Concernant l'éthique de la discipline, je pense notamment à la collecte de données et les interactions que l'on peut avoir avec les populations enquêtées ou encore à la protection de l'identité de nos interlocuteurs, il nous arrive d'être attaquées sur le motif que parce qu'on est une entreprise et qu'on travaille pour d'autres entreprises, on n'a plus d'éthique... Des questions éthiques on s'en pose tout le temps, c'est même devenu une réflexion centrale dans notre entreprise, une préoccupation sans cesse renouvelée et interrogée. Beaucoup de gens partent du principe que l'anthropologue qui travaille pour une institution de recherche n'a pas à se poser ces questions-là, alors que, je suis désolée, si ! Les mêmes questions se posent partout.

L. M. – À partir du moment où tu es financé par une organisation, tu rentres dans une communauté d'intérêt avec elle. Il y a des conflits d'intérêts qui sont à gérer à chaque fois de manière spécifique.

L'anthropologie consistait à entrer en contact avec l'expérience vécue de la société, dans nos sociétés, cela veut dire rencontrer des gens qui s'occupent de santé, de commerce, d'industrie, d'administration, etc. À partir du moment où l'on entre dans la complexité du vivant, il y a des problèmes, des questions, des conflits, des intérêts, de l'éthique, et tout ça est encore et toujours à travailler.

M. L. – En ce moment, nous réfléchissons précisément à ces questions d'éthique, de charte, de labellisation de nos pratiques... Il existe déjà des textes de référence, je pense notamment à la Charte de l'American Anthropological Association, mais on souhaiterait mettre en place quelque chose de plus appliqué...

M. S. – Oui, cela fait quarante ans que cela a été fait par l'AAA. Que ce soit les Australiens ou les Canadiens qui font plus facilement ces ponts avec l'entreprise, il y a tout un tas d'outils qui ont été développés, et qui permettent de fixer un certain nombre de limites.

Pour conclure

M. S. – On ne peut pas séparer deux types d'anthropologie, mais par contre il faut périodiser l'évolution du marché et le statut des acteurs afin de mieux analyser les processus dans lesquels nous sommes pris et au sein desquels nous inventons notre position d'anthropologue.

M. L. – Tout à fait... ce que je retiens de la discussion c'est que globalement Laurent et moi nous avons vécu les choses un peu de la même manière... on a fait des choix différents mais avec les mêmes idées en tête. Les périodes durant lesquelles nous avons effectué ces choix nous ont forcément influencés.

L. M. – L'anthropologie aide à démêler la complexité et à construire la place que l'on occupe. C'est dans ce sens que je l'ai vécue comme connaissance utile – le mot est important, il est pour moi au cœur de l'éthique professionnelle de l'anthropologue. Je retiendrai pour conclure cette capacité et cet appétit chez Maya de saisir ce que la société propose en associant l'esprit d'entreprise à la connaissance de l'humain. Je suis convaincu qu'ainsi elle fait avancer

l'anthropologie comme discipline vivante et comme sens commun partagé par le plus grand nombre. J'ai été très heureux de ce dialogue entre générations. Il laisse entrevoir comme une filiation : chacun à notre manière nous nous approprions la tradition de la connaissance de l'humain, nous apportons notre contribution en la transformant, et nous mettons des mots sur ces gestes. Cette cohérence vivante dans le temps est réjouissante !

Résumé

La question des relations entre l'anthropologie et l'entreprise a toujours été un sujet en questionnement. L'anthropologie est amenée à se renouveler profondément en se frottant au vécu de nos sociétés où règnent la science et la technique, tandis que prennent naissance de nouvelles formes d'humanités. Une nouvelle génération d'anthropologues arrive et la relation à l'entreprise se transforme. Il est néanmoins rare que l'on fasse appel à ces nouveaux anthropologues par cette dénomination académique. Les entreprises font appel à des « experts socio-économiques », des « expert en sciences sociales », parfois en sociologie, mais très rarement en anthropologie. Il s'agit, encore **aujourd'hui**, d'un terme savant qui intrigue, mais que les entreprises ont du mal à s'approprier. La reconnaissance de l'anthropologie comme expertise auprès des entreprises mais aussi auprès des universitaires est au centre de cet échange entre trois anthropologues ayant suivi des cheminements professionnels différents.

Mots-clefs : anthropologie appliquée, recherche impliquée, expertise, entreprendre, recherche, entreprise scientifique, marché du travail.

Summary

Reinventing the Position of Anthropology in the Twenty-First Century ?

The relationship between anthropology and enterprise has always been subject to questioning. Anthropology has been led towards a profound renewal by engaging with contemporary societies embedded in science and technology as new forms of the humanities are emerging. With the arrival of a new generation of anthropologists, these relationships to enterprises are

changing. It is nonetheless rare to make use of these new anthropologists based on their academic distinction. Enterprises sometimes hire “socio-economic experts”, “social scientists” or “sociologists” but very rarely anthropologists. Even today, anthropology is an intriguing scholarly term that companies struggle to apply. The recognition of anthropology as an expertise among businesses but also among academics is central to this discussion between three anthropologists who have followed different professional paths.

Key-words: Applied anthropology, involved research, expertise, business, scientific enterprise, job market.

* * *